

**29. Question de Monsieur Axel BERNARD, conseiller communal, du 21 mai 2020 -- Vraag van de heer Axel BERNARD, gemeenteraadslid, van 21 mei 2020.**

*En application de l'article 4 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, de pouvoirs spéciaux relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, ce point a été transformé en question écrite -- In toepassing van artikel 4 van het Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bijzonder machtenbesluit betreffende de werking van de gemeentelijke organen in kader van de sanitaire crisis COVID-19, werd dit punt omgevormd in schriftelijke vraag.*

Quelles solutions pour le marché le plus populaire de Schaerbeek?

Nous n'avons toujours pas de réponses à nos questions sur l'avenir du marché de la rue royale Sainte-Marie. Nous n'avons pourtant pas cessé de les répéter.

Pour rappel, un engagement a été pris d'offrir une solution aux marchands avant l'été 2020.

Pour rappel toujours, des solutions alternatives à la tenue du marché durant les travaux ont été déposées par les marchands en date du 17 avril.

De nombreux citoyens sont inquiets et se joignent à l'inquiétude des marchands qui sont déjà victimes de la crise que nous traversons.

Est-ce qu'il ne serait pas temps que le Collège nous fasse rapport de ses intentions et des solutions qui seront mises en œuvre ?

Par ailleurs, est-ce que le marché pour reprendre ces activités vu la stratégie de déconfinement actuelle ?

La réorganisation du marché en respectant les règles de déconfinement ne pourrait-elle pas être l'occasion de tester les différentes solutions du maintien ultérieur du marché ?

Réponse :

Je vous remercie de vous inquiéter pour le marché en effet le plus populaire de Schaerbeek.

Comme annoncé en 2019, j'avais promis de revenir vers les marchands et les conseillers communaux avant l'été 2020 avec les résultats d'enquêtes tant qualitative que quantitative et d'éventuelles possibilités de maintenir une activité de marché dans le quartier. Mon engagement est donc tenu car je serai prête à donner plus d'informations courant de la semaine du 22 juin.

Je vous confirme avoir bien reçu les propositions des marchands que j'ai analysées également avec attention.

Dès le vendredi 5 juin, soit 2 semaines après la réouverture officielle des marchés avec une limite – imposée par le CNS – à 50 échoppes maximum, les services communaux et mon cabinet se sont attelés à pouvoir relancer le marché, permettre aux marchands d'enfin re-travailler après près de 10 semaines d'arrêt et accueillir les nombreux clients du marché. Le défi était grand puisque la file d'attente devait être gérée. Pari gagné puisque les 2 marchés qui se sont déroulés les 5 et 12 juin se sont parfaitement déroulés. J'ai eu l'occasion de rencontrer les marchands qui m'ont particulièrement remerciée puisque d'autres communes n'ont à ce jour toujours pas pu rouvrir leurs marchés.

La réorganisation actuelle du marché avec toutes les contraintes sanitaires ne permet pas de tester d'autres alternatives ou solutions. Dans un tel contexte d'urgence, il était préférable pour les services communaux, les marchands et les clients de ne pas chambouler en plus la configuration du marché, nous avons voulu surtout respecter les consignes pour que les marchands puissent revenir sur le marché et les clients profiter de l'accès à ces produits.